JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP BORDEAUX



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CAPI - DISP BORDEAUX

FO Justice
UISP - BORDEAUX

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e)s Collègues,

Entre le 3 et le 10 décembre 2026, votre vote est essentiel.

Voter **FO Justice**, c'est choisir une équipe de terrain, proche des personnels, disponible et déterminée à défendre vos droits, vos conditions de travail et vos intérêts.

► Pourquoi voter FO Justice ?

Parce que nous connaissons votre quotidien.

Parce que nous portons votre voix avec détermination.

Parce que nous accompagnons chaque collègue, nous traitons chaque dossier et chaque situation avec la même exigence.

► La CAPI, quel est son rôle ?

La Commission Administrative Paritaire Interrégionale (CAPI) intervient notamment dans l'examen des situations individuelles relevant de sa compétence, en particulier les procédures disciplinaires, afin de garantir le respect des droits des agents.

Être représenté par des élus expérimentés, c'est bénéficier d'une défense sérieuse, d'un accompagnement de proximité et d'une organisation qui ne laisse aucun collègue seul face à l'administration.

► Nos engagements

- Défendre et accompagner chaque agent avec impartialité et détermination.
- Être présents, disponibles et à votre écoute.
- Vous accompagner dans toutes les situations relevant de la CAPI.
- Faire respecter vos droits et les garanties statutaires.
- Porter une parole libre, responsable et constructive.

Nos candidats représentent l'ensemble du Corps d'Encadrement et d'Application, du Surveillant stagiaire au Major.

► En décembre 2026, faites entendre votre voix !

Votez FO Justice pour la CAPI de la DISP de Bordeaux.

Votre confiance est notre force.

Votre voix est notre engagement.

Ensemble, défendons nos droits, notre métier et notre avenir.

FO Justice : présents aujourd'hui, engagés pour demain !

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Bordeaux, Frédéric REVEL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CAPI - DISP BORDEAUX

FO Justice
UISP - BORDEAUX

CD Eysses	Frédéric REVEL, CEA
CD Neuvic	Thomas NIEMCZURA, CEA
CP Bordeaux-Gradignan	Nina RAMALINGON, CEA
MA Angoulême	Julien FRINGAN, CEA
MA Agen	Salim HAMIDANI, CEA
MA Limoges	Thierry CORDIER, CEA
CP Poitiers-Vivonne	Stéphane FERREIRA, CEA
CP Mont-de-Marsan	Nadia BOURADDOU ALLAGNAT, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr